



Commission d'Évaluation des Formations et Diplômes de Gestion

Soumettre une demande pour étendre un visa/grade de master à un nouveau site

Ce dossier de demande ne concerne que le cas d'ouverture d'un site sur lequel la formation est intégralement délivrée (de la 1^{ère} à la dernière année de formation) et dupliquée à l'identique par rapport à une formation existante et visée.

Le dossier complet doit être adressé à la DGESIP au plus tard le 31 janvier de l'année n pour une ouverture en septembre de l'année n. La commission examinera la demande et rendra un avis sur l'ouverture du nouveau site à la fin du mois d'avril.

Lors de l'évaluation de la formation, si la commission détecte le non-respect d'un seul critère sur ce nouveau site, le risque est une remise en cause du maintien et de la durée de visa + grade sur tout ou partie des sites

Le dossier devra comporter :

- Des informations sur *l'organisation et le pilotage des moyens pour le nouveau site.*
- Des données relatives *au nouveau site pour le programme évalué* : le public visé et les modes de recrutement, les moyens alloués et la gestion du programme, l'organisation du cursus, les finalités et modalités pédagogiques, la production de connaissances et son transfert pédagogique, le devenir des diplômés et l'impact de la formation.

Les écoles peuvent librement compléter ces points par d'autres données qui leur sembleraient pertinentes pour éclairer la commission. Il faut dans tous les cas s'attacher à produire *des éléments tangibles, fiables et factuels.*

Examen du dossier :

- Les données concernant un nouveau site seront examinées soigneusement par deux membres de la commission qui porteront les données et leur analyse à la connaissance de tous les membres de la commission. Si nécessaire, des précisions juridiques sur la participation d'éventuelles parties prenantes sur le nouveau site seront à apporter.
- Si les critères exigés pour la formation visée sont respectés (corps professoral permanent, taux de couverture par les enseignants permanents, recherche...) par le nouveau site et si le nouveau site est homogène avec le site d'origine en termes de qualité et de contenu pédagogique, accord systématique de la CEFDG pour une extension de visa à un nouveau site (le temps de la prochaine évaluation).
- Une audition devant la commission peut être organisée en cas de questions.
- Notification à l'école par la DGESIP de la décision du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

1. FICHE D'IDENTITÉ

Nom de l'établissement :

Adresse :

Téléphone :

Site Web :

Nom du directeur général de l'établissement :

Téléphone :

Adresse électronique :

Nom et adresse électronique du responsable de la formation :

Nom du responsable du nouveau site :

Localisation du nouveau site :

Objet de la demande à la CEFDG :

- Extension d'un Visa à un nouveau site
- Extension d'un Grade de Master à un nouveau site

N.B. un Glossaire en fin de document définit les notions de :

Professeur permanent ; professeur permanent en gestion ; professeur permanent publiant ; professeur permanent produisant ; professeur visitant ; ratio de publication ; enseignements de gestion ; volume horaire dispensé en gestion ; enseignement distanciel asynchrone ; enseignement distanciel asynchrone.

2. ORGANISATION ET PILOTAGE DES MOYENS

Financement et budget pour la formation concernée

Structure du budget (Recettes / dépenses) :

Tableau 1

		Réalisé Site d'origine	Prévisionnel nouveau site
		%	%
Recettes de la formation par site	Frais de scolarité		
	Subventions		
	Taxe d'apprentissage		
	Autres		
	Total Recettes		
Dépenses de la formation par site	Dépenses salariales <i>dont personnel administratif</i> <i>dont personnel enseignant</i>		
	Autres dépenses de fonctionnement <i>dont dépenses immobilières</i>		
	Dépenses d'investissement <i>dont à titre immobilier</i>		
	Total Dépenses		

Les frais de scolarité sont-ils identiques pour chaque site de la formation concernée ?

Les moyens associés sont-ils identiques ? En particulier décrivez succinctement :

- Les infrastructures immobilières du nouveau site
- Les ressources numériques, bibliothèque, accès aux bases de données du nouveau site
- Comment sont organisées les fonctions supports : s'agit-il de services partagés ?
- Y a-t-il une équipe administrative dédiée ? De combien de personnes ? Comparez avec le site principal

 Vos commentaires et analyses :

3. LA FORMATION ET LE DIPLOME ÉVALUÉ

Il s'agit ici d'exposer la logique du programme évalué :

- *Quel public visé ?*
- *Quelles spécificités du programme et nature des enseignements dispensés ?*
- *Quels moyens dédiés au programme ?*
- *Quel impact du programme, notamment du point de vue de l'insertion professionnelle ?*

Il est précisé que les formations conduisant à un diplôme conférant le grade de master devront être conformes à l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master.

3.1 L'offre de formation : présentation du programme évalué

Intitulé du programme évalué

Pilotage académique

Direction du programme :

Nom du directeur du programme évalué :

Site-s concerné-s par la formation visée :

Nouveau site pour demande d'extension de visa ou visa + grade :

N.B. : dans le cas d'une formation multi-sites, les informations suivantes sont à décliner pour chacun des sites, en précisant les moyens mis en œuvre pour garantir l'équivalence des conditions de formation sur le nouveau site. Précisez également les coordonnées du siège ou du site-pilote.

Organisation du cursus et modèle pédagogique :

Vous préciserez notamment, en prenant soin de signaler si besoin les variantes sur le nouveau site évalué :

- La volumétrie globale du programme évalué. Par souci de clarté vous veillerez à bien distinguer :
 - le nombre total d'heures dispensées au titre du programme
 - le nombre d'heures dispensées par étudiant dans ce programme
- La politique générale en matière d'internationalisation (si différente sur le nouveau site) :
 - les obligations des élèves en matière d'expérience à l'international
 - les périodes à l'étranger sur l'ensemble du cursus

- la formation évaluée dispose-t-elle d'un ou plusieurs campus à l'étranger ?
 - les partenariats privilégiés du programme
 - comment ces partenaires étrangers sont-ils suivis et évalués par l'école ?
Si le partenaire n'est pas accrédité, documenter très précisément l'assurance qualité
 - ce programme fait-il l'objet d'accords de doubles diplômes ? De diplômes conjoints ?
Si oui, lesquels ? Précisez le cas échéant d'autres formes de coopération concernant ce programme
 - Si la formation en gestion est reconnue chez le partenaire (dans le cas d'un double-diplôme), quelles sont les modalités de reconnaissance ?
 - Si le programme évalué est délivré à l'étranger, bénéficie-t-il d'une certification d'un organisme national et/ou international de formation ? Si oui, laquelle ?
 - Le nombre d'étudiants étrangers suivant ce cursus et les dispositifs mis en place pour leur intégration
 - équilibre des échanges : étudiants entrants vs sortants
 - évaluation des étudiants pendant le séjour à l'étranger : quel contrôle des cours, des notes, des équivalences ?
 - prise en compte du retour des étudiants dans le processus d'amélioration continue de la qualité
 - nombre de professeurs visitants (1 mois minimum)
- La politique générale en matière de stage
 - la nature des stages et les dispositifs de suivi des stagiaires
 - Ce programme existe-t-il sous plusieurs formules (formation initiale et apprentissage, contrats de professionnalisation et formation continue) sur le nouveau site ?

👉 Vos compléments, commentaires et analyses sur le pilotage académique du programme :

Positionnement de la formation de gestion évaluée, démarche-qualité et implication des professeurs de gestion sur le nouveau site

Quelles sont les finalités de ce programme ?

Contenu et organisation du programme :

- la part des enseignements fondamentaux et des enseignements spécialisés
- la part des enseignements de gestion¹ dans le programme. Ces enseignements sont à surligner dans le tableau ci-dessous
- le statut du cours (obligatoire ou électif)
- l'organisation des études en semestres et la mise en œuvre du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) et son organisation (30 ECTS par semestre)
- la déclinaison des enseignements en présentiel vs distanciel

Tableau 2

Intitulé du cours <i>Surligner les enseignements de gestion</i>	Nom de l'enseignant <i>Surligner le nom des professeurs permanents</i> noter en rouge les PP publiants ² et en vert les PP uniquement producteurs ³	Semestre et Statut du cours (obligatoire ou Electif)		Nombre d'heures dans la maquette et ECTS		Nbre d'heures en distanciel (asynchrone)	Nbre d'heures en distanciel (asynchrone) dispensées par les professeurs permanents	Nbre d'heures en présentiel ou en distanciel (synchrone)	Nbre d'heures en présentiel ou en distanciel (synchrone) dispensées par les professeurs permanents
		Sem.	Stat.	Hrs	ECTS	Décliner sur le nouveau campus	Décliner sur le nouveau campus	Décliner sur le nouveau campus	Décliner sur le nouveau campus
Total cours									

D'après le tableau 2 ci-dessus :

Tableau 3

	Site d'origine année n	Nouveau site année n
% du volume horaire du programme dispensé en gestion		

D'après le tableau 2 ci-dessus :

Tableau 4

	Site d'origine année n	Nouveau site année n
% des heures assurées par les professeurs permanents dans le programme (<i>par rapport au total des heures dispensées dans le programme concerné</i>)		
% des heures assurées par les professeurs permanents de gestion dans les enseignements de gestion		
% des heures assurées par les professeurs permanents producteurs de gestion dans les enseignements de gestion		
Dont publiants		

- Quelles sont, éventuellement, les autres formes d'implication dans la pédagogie ? (Insister sur les éventuelles spécificités pédagogiques du niveau site)

Quelles sont les qualités distinctives de ce programme ?

Quelles sont les améliorations récentes introduites dans le programme ?

Quelles sont éventuellement les adaptations à prévoir ?

Quels sont les moyens dévolus à l'enseignement des langues permettant aux étudiants l'acquisition au minimum d'une langue étrangères et les niveaux de certification prévus ?

Quelles sont les modalités d'examen du programme et de révision des enseignements ? A quelle fréquence se font ces révisions ?

De quelle manière les étudiants sont-ils associés à ce processus d'amélioration continue ? Et les entreprises ?

Comment ce programme est-il positionné par rapport aux programmes concurrents ?

Comment ce programme est-il positionné par rapport aux autres programmes gérés par l'établissement ?

 Vos compléments, commentaires et analyses sur le positionnement du programme :

Apprentissages et pratiques pédagogiques

Comment se caractérisent les méthodes pédagogiques ? En quoi sont-elles adaptées aux visées du programme ?

Peuvent-elles être mises en place de la même manière que sur le site d'origine ?

Quelle est votre politique numérique sur le nouveau site par rapport au site d'origine ?

- Quelle est la place accordée aux technologies de l'information et de la communication et au numérique dans l'organisation de la formation ? Sur ce site ?
- Quelles sont les ressources numériques et digitales attachées au programme ? Sur ce site ?
- Qualité académique des productions des élèves (examens, rapports, mémoires, projets...), pour le distanciel et l'expérientiel
- Pertinence des modes d'évaluation des productions des élèves pour les cours en distanciel ou expérientiel
- Quelle est l'organisation prévue pour garantir la qualité académique des enseignements numériques ?
- D'après le tableau 2, quelle est la part du volume horaire du programme qui s'effectue à distance en utilisant des outils numériques ?

Quels sont les dispositifs pédagogiques favorisant une meilleure professionnalisation des élèves ? En général et sur ce site ?

 *Vos compléments, commentaires et analyses sur les pratiques pédagogiques :*

3.2 La politique de recrutement : effectifs, profils, sélectivité

Décrivez en quelques lignes votre politique actuelle de recrutement des étudiants ?

Quels sont les **effectifs** du programme évalué ? Précisez les évolutions passées et les effectifs prévisionnels. Précisez également les effectifs prévus sur le nouveau site.

Tableau 5

Année	Evolutions passées					Prévisions			
	n-4	n-3	n-2	n-1	n	n+1	n+2	n+3	n+4
Effectifs									
Effectifs sur le nouveau site	NC	NC	NC	NC					

Quelle est la répartition des effectifs entre les différentes années du programme ?

Tableau 6 (concerne l'ensemble des sites hors site nouveau)

	Nombres d'élèves inscrits	%	Nombre d'apprentis	Nombre de contrats de professionnalisation	Nombre d'élèves boursiers
1 ^{ère} année					
2 ^{ème} année					
3 ^{ème} année					
4 ^{ème} année*					
5 ^{ème} année*					
Total effectifs		100			

Tableau 6 bis (concerne les prévisions sur le nouveau site)

	Nombres d'élèves inscrits	%	Nombre d'apprentis	Nombre de contrats de professionnalisation	Nombre d'élèves boursiers
1 ^{ère} année					
2 ^{ème} année					
3 ^{ème} année					
4 ^{ème} année*					
5 ^{ème} année*					
Total effectifs		100			

* S'il s'agit d'un programme en cinq ans

Quelles sont les **différentes voies d'admission** dans le programme ?

Les voies actuelles ? à *lister précisément*

Celles que vous souhaitez développer ?

Quelle est la politique d'ouverture sociale et de diversité pour ce programme ?

Comment sont organisés les **processus de validation** des études, expériences professionnelles ou acquis professionnels pour l'accès à la formation (Cf. art. D 613-38 et suivants du code de l'éducation) ?

Structure générale des effectifs selon la voie d'admission (sur le stock d'élèves)

Tableau 7 (concerne l'ensemble des sites hors nouveau site)

<i>Lors du dernier passage devant la commission :</i>					
Voie d'admission	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
Concours post-bac					
Concours CPGE					
Admissions sur titre à Bac +2					
Admissions sur titre à Bac +3					
Concours spécifiques au titre de la diversité					
Autres*					
VAE					
Total des admis					
<i>A la dernière rentrée :</i>					
Voie d'admission	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
Concours post-bac					
Concours CPGE					
Admissions sur titre à Bac +2					
Admissions sur titre à Bac +3					
Concours spécifiques au titre de la diversité					
Autres*					
VAE					
Total des admis					

* à spécifier très précisément

Tableau 7bis (concerne les prévisions sur le nouveau site)

<i>A la prochaine rentrée :</i>					
Voie d'admission	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
Concours post-bac					
Concours CPGE					
Admissions sur titre à Bac +2					
Admissions sur titre à Bac +3					
Concours spécifiques au titre de la diversité					
Autres*					
VAE					
Total des admis					

* à spécifier très précisément

En cas de concours propre : transparence des modalités et contrôle du nombre maîtrisé d'admis via ces concours

Si recrutement via BCE : origine du baccalauréat ; taux de sélectivité ; cohérence avec le positionnement de l'école et les objectifs du programme

Si AST : origine du baccalauréat ; taux de sélectivité ; cohérence avec le positionnement de l'école et les objectifs du programme

- Les modes de recrutement doivent apparaître dans le règlement pédagogique
- *Le respect des places publiées au BOESR (non dépassement) sera vérifié par la commission*

Pour chacune des voies de concours, précisez la sélectivité :

Tableau 8 (concerne l'ensemble des sites hors nouveau site)

Type de concours	Concours post-bac	Concours CPGE	Admissions sur titre à Bac +2	Admissions sur titre à Bac +3	Concours spécifiques au titre de la diversité	Autres
Lors du dernier passage devant la commission :						
Nbre de candidats						
Nbre d'admis						
Nbre d'admis / nbre de candidats						
Nbre d'intégrés						
Nbre d'intégrés / nbre d'admis						
Rang du dernier admis						
A la dernière rentrée :						
Nbre. de candidats						
Nbre d'admis						
Nbre d'admis / nbre de candidats						
Nbre d'intégrés						
Nbre d'intégrés / nbre d'admis						
Rang du dernier admis						

La sélectivité est-elle prévue selon la même répartition ?

 Vos commentaires et analyses sur la politique de sélection des élèves :

3.3 Moyens engagés dans le programme, corps professoral et encadrement administratif

Quel est le budget et quels sont les moyens matériels alloués au programme ?

Quels sont les effectifs dédiés à ce programme ?

Tableau 9

	Lors du dernier passage devant la commission sur le-s site-s actuel-s	Aujourd'hui sur le-s site-s actuel-s	Prévisions année n sur le nouveau site	Prévisions année n+1 sur le nouveau site
Nbre. de professeurs permanents dédiés au programme				
Nbre. de professeurs permanents en gestion dédiés au programme				
Dont : producteurs				
Dont : publiants				
Autres enseignants				
Professeurs visitants				
Personnel administratif dédié au programme				

Quels sont les professeurs permanents qui interviennent dans le programme ?

Tableau 10 (concerne l'ensemble tous les sites, y compris le nouveau)

Nom	Qualification	Nombre de jours de présence par semaine Et Type de contrat (CDD; CDI)	Intitulé du cours	Nombre de publications dans des revues classées <u>Sur les 4 dernières années</u>	Articles publiés : titre, année, co-auteurs éventuels, titre et rang de la revue (en annexe)*	Nombre de contributions intellectuelles <u>Sur les 4 dernières années</u>	Titre de la contribution intellectuelle (en annexe)*	Nombre annuel d'heures de cours dans le programme	Pourcentage annuel d'heures de cours dans le programme	Nombre d'heures de cours dans les autres programmes
...										
								Total	Total	Total

Dans le cas de formation multi-sites, le détail du volume horaire assuré par les professeurs permanents sur les différents campus devra être indiqué (ajouter une colonne à cet effet avec plusieurs lignes si plusieurs campus ou sites dont le nouveau site évalué).

* **En Annexe** : les noms des professeurs permanents apparaîtront par ordre alphabétique comme dans le tableau 10

Pour les PP publiants :

Professeurs permanents	Articles (co-auteur-s, titre, revue)	Classement	Année
....			

Pour les PP produisant :

Professeurs permanents	Type de contribution	Contribution intellectuelle (co-auteur-s, titre, référence)	Année
....			

- Préciser le ratio nombre d'étudiants / nombre de professeurs permanents
- Quels sont les flux d'entrée et de sortie ?
 - Combien de professeurs permanents ont été recrutés depuis quatre ans ?
 - Combien de professeurs permanents sont partis depuis quatre ans ?
 - Quelle est l'ancienneté moyenne des professeurs permanents ?

En termes de gestion prévisionnelle des professeurs permanents : quelles sont les prévisions de départ et de recrutement pour les quatre années à venir ?

Flux d'entrée et de sortie des professeurs permanents

Tableau 11 (concerne tous les sites hors nouveau site)

	Année n-4	Année n-3	Année n-2	Année n-1	TOTAL
Nombre de départs					
Nombre de recrutements					
Solde des mouvements					

	Année n	Année n+1	Année n+2	Année n+3	TOTAL
Prévisions de départs					
Prévisions de recrutements					
Solde des mouvements					
Total des PP					

Quelle est la qualification des professeurs permanents ?

Tableau 12

	Tous les sites hors nouveau site	Prévisions année n sur le nouveau site	Prévisions année n+1 sur le nouveau site
Nombre de docteurs ou titulaires d'un PhD			
En gestion			
Dans une autre discipline			
Nombre de doctorants			
En gestion			
Dans une autre discipline			
Post-doctorants en séjour à l'école			
Nombre de PP habilités à diriger des recherches			

Comment est assuré l'entretien des compétences des professeurs permanents (par exemple, suivent-ils des formations ? si oui, lesquelles) ?

 Vos commentaires et analyses :

3.4. Production intellectuelle : production, diffusion et valorisation des connaissances

Politique de recherche* et production de connaissances

Quels sont les principaux axes de recherche ?

Comment est organisée la recherche ?

Quel est le mode de financement de la recherche ?

En particulier, existe-t-il des contrats de recherche : si oui, combien, avec quel(s) partenaire(s) et avec quel montant de financement ?

Avez-vous des projets de recherche en partenariat avec d'autres structures de l'enseignement supérieur (par exemple au sein de projet financé par l'ANR) ?

Existe-t-il des chaires de recherche ?

* Cette rubrique concerne prioritairement les demandes d'autorisation à délivrer un diplôme conférant le grade de Master.

Quelles sont les recherches en cours ? Sont-elles en lien avec les spécificités du programme ? Décrivez les trois principales, avec leurs principaux résultats et en précisant leur mode de financement.

De quelle manière le programme évalué est-il adossé à la recherche de l'école ?

Comment s'organise la diffusion et le rayonnement des travaux de recherche auprès des partenaires socio-économiques ?

Production scientifique : publications et contributions intellectuelles

Publications (au niveau établissement)

Nombre d'articles publiés dans des revues classées depuis cinq ans :

Tableau 13

<i>Revues classées en économie et gestion⁴</i>						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Total
Rang 1						
Rang 2						
Rang 3						
Rang 4						
Total articles						
Nombre de publiants						
Nombre de professeurs permanents publiants						
Nombre de professeurs permanents publiants intervenant dans le programme						
<i>Nombre de publications classées hors économie et gestion⁵</i>						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Total
Nombre d'articles						
Nombre de publiants						
Nombre de professeurs permanents publiants						
Nombre de professeurs permanents intervenant dans le programme qui publient						
Total publications classées						

⁴ En se référant au classement CNRS 2018 ou Hcéres 2019 ou FNEGE 2019

⁵ En se référant aux classements retenus par le Hcéres pour les différentes sections, autres que « Economie et gestion »

Contributions intellectuelles (au niveau programme – concerne l'ensemble des sites)

Tableau 14

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Total
Nbre d'articles non classés CNRS/FNEGE						
Nbre de manuels et ouvrages						
Nbre de coordination d'ouvrages						
Nbre de chapitres d'ouvrages						
Nbre de communications (avec ou sans actes)						
Nbre de cas pédagogiques						
Nbre de Working paper ou contribution à un cahier de recherche						
Nbre de rapports d'étude et d'expertises						
Nbre de brevets et/ou logiciels						
Autres (à préciser)						
Total						
Nombre de professeurs permanents producteurs intervenant dans le programme						

 Vos commentaires et analyses sur la production / diffusion/ valorisation de connaissances :

3.5 Insertion professionnelle (concerne la formation sur tous les sites)

Il est suggéré ici aux écoles de s'attacher à mesurer des éléments tangibles et maîtrisables d'investissement dans l'effort d'insertion professionnelle.

La CEFDG sera particulièrement attentive à quatre éléments déterminants du placement des diplômés : l'accompagnement pendant la scolarité, le suivi de l'insertion professionnelle, le renforcement de l'implication des alumni dans la valorisation du diplôme et enfin, la maîtrise accrue des réseaux sociaux professionnels.

Accompagnement pendant la scolarité

Quel est le nombre d'heures du programme dédié à l'accompagnement à la recherche d'emploi dans le programme ?

Quelles sont les modalités de cet accompagnement ?

Quel est le ratio « personnes dédiées au suivi des carrières / étudiant » (personnels non-enseignant spécifiquement dédiés) ?

Quels sont les liens entretenus par l'école avec les recruteurs potentiels ?

Comment est évaluée la qualité des stages et des missions en entreprise ?

Implication du réseau d'anciens diplômés :

Citez quelques anciens parmi les plus emblématiques.

Existe-t-il un annuaire d'*alumni* ?

Existe-t-il un réseau d'*alumni* ? Si oui,

Quelle est sa taille ?

Quelles sont ses activités ?

De quelle manière les *alumni* sont-ils associés à la vie du programme ?

Quelle est l'implication des *alumni* dans la valorisation du diplôme et le développement professionnel des diplômés ?

Les *alumni* disposent-ils d'une adresse mail à vie proposée par le programme ?

La communauté des *alumni* est-elle visible et accessible en ligne au travers d'un site géré par le programme/l'école ?

Devenir des diplômés et suivi de l'insertion professionnelle

Comment est organisé le suivi des diplômés ?

Quelles sont les actions de l'école en matière de suivi à long terme de ses diplômés ?

Quel est le pourcentage de premiers emplois trouvés par l'école ?

Quelles sont les offres d'emploi publiées par l'école (en distinguant éventuellement les offres spécifiques de celles provenant d'un fil d'annonces) ?

Comment évolue le placement des étudiants à l'issue de la formation ?

ATTENTION : les chiffres reportés ci-dessous s'entendent 6 mois après diplomation

Tableau 15

Indicateurs	Diplômés de l'année n-4	Diplômés de l'année n-3	Diplômés de l'année n-2	Diplômés de l'année n-1
Nombre de diplômés				
Taux de réponse %				
% de diplômés en activité professionnelle				
% de diplômés en poursuite d'études				
Part en CDI (contrat de travail à durée indéterminée) %				
Part en CDD (contrat de travail à durée déterminée) %				
Diplômés ayant trouvé un premier emploi Hors pays d'origine %				
Diplômés ayant trouvé un premier emploi Hors France %				
Diplômés ayant créé leur entreprise %				
% ayant trouvé en moins de 2 mois				
% ayant trouvé en moins de 6 mois				
% ayant trouvé avant la fin du diplôme				
1 ^{er} salaire annuel brut total (k€)				

Quels sont les 10 plus gros recruteurs d'étudiants de la promotion N-1 ? Indiquer pour chacun le nombre d'étudiants recrutés.

Quelles sont les données disponibles sur l'insertion professionnelle des étudiants qui ont fait leur cursus en apprentissage ?

Que font les diplômés de l'année N-3 après l'obtention du diplôme ?

Dans quels secteurs trouvent-ils du travail ?

En France ou à l'international ?

Et dans quelles fonctions ?

Combien créent leur entreprise ?

Maîtrise des réseaux sociaux professionnels

Quel est l'investissement de l'école dans les réseaux sociaux professionnels (type LinkedIn ou Viadeo) ?

Quelles sont les pratiques innovantes mises en place par l'école pour la gestion de ses *alumni* à travers ces réseaux ?

 *Vos commentaires, compléments et analyses sur l'insertion professionnelle à l'issue du diplôme :*



Votre auto-évaluation :

Au terme de ce dossier, en forme de conclusion et sous forme synthétique (limitée à deux pages), quelle évaluation faites-vous :

- **Des points forts du programme :**

- **Des points de vigilance :**

En quoi la formation est-elle pertinente au regard de la stratégie de l'établissement ?

Des compléments à apporter ?

Quels sont les points qui n'auraient pas été abordés et dont vous souhaiteriez faire part à la CEFDG ?

Quelles sont les questions que vous souhaitez poser à la CEFDG ?

Quelle durée demandez-vous pour le grade/le visa ?

Ce dossier de demande d'extension de visa ou visa + grade a-t-il fait l'objet d'une présentation aux instances de l'Ecole ?

Si oui, lesquelles et sous quelle forme ?

Liste des annexes

Pièces complémentaires à joindre en annexe du dossier :

- Liste des articles publiés au cours des cinq dernières années (en comptant l'année n) (annexe tableau 10)
- Liste des contributions intellectuelles au cours des cinq dernières années (en comptant l'année n) (annexe tableau 10)
- Liste des publications des PP publiants nouvellement recrutés. Ces publications ne sont pas signées sous le nom de l'école mais justifient du statut de publiant du PP
- Fiche d'indicateurs pour chaque formation
- Fiche RNCP pour chaque diplôme
- Maquette du diplôme
- Règlement pédagogique du programme
- Autorisation du gouvernement concerné dans le cadre de l'organisation d'un cursus ou d'un campus de l'école à l'étranger
- Conventions de double-diplôme avec les établissements français ou étrangers signées
- Le cas échéant, convention de partenariat dans le cadre d'une COMUE

GLOSSAIRE

Professeur permanent (PP) au sens de la CEFDG : enseignant employé par l'école, employeur principal, assurant un service hebdomadaire minimum de 4 jours sur l'année universitaire (hors LV et sport)

Professeur permanent en Gestion : correspondent aux enseignants permanents et dispensant des cours déclarés de Gestion dans la maquette du programme évalué

Professeur permanent publiant (PPP) : docteur qui publie dans des revues référencées en Gestion (FNEGE 2019 et/ou CNRS 2018 et/ou Hcéres 2019). Le cycle de référence est de 4 ans. Par définition, un publiant est produisant.

Professeur permanent produisant : docteur ou non (PP) qui produit toutes formes de contributions intellectuelles autres que des publications classées dans des revues scientifiques de gestion (publications en gestion dans des revues non classées ou référencées FNEGE/CNRS/Hcéres ; ouvrages ou chapitres d'ouvrages ; communications ; conférences ; cas pédagogiques ; working paper ; rapports d'étude et d'expertises...). Le cycle de référence est de 4 ans

Professeur visitant : professeur étranger présent au minimum un mois dans l'école

Ratio de publication : les publications comptabilisées ne concernent que les publications signées sous le nom de l'école. Le ratio est de 0,5 publication par an par publiant sur un cycle de référence de 4 ans

Les enseignements de gestion (entendus au sens large) sont à définir par l'établissement lui-même

Volume horaire dispensé en gestion : comprend les heures déclarées en gestion à la fois en présentiel et distanciel, synchrone et/ou asynchrone

Enseignement distanciel synchrone : l'apprenant à distance a un enseignant en face de lui

Enseignement distanciel asynchrone : l'apprenant à distance n'est pas d'enseignant en face de lui



Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Ministère de l'Economie et des Finances

Contact CEFDG :

Justine Ferté

Christine Joachim

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
Département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé
DGESIP A1-5
1 rue Descartes, 75231 Paris cedex 05

Tél : 01 55 55 82 58 / 01 55 55 89 15

